D.U. « COOTOPIA »
Coopérer, sur les Territoires, avec les Parents, à la réussite des enfants

Durée de la formation :	**8 journées (mercredis) au cours d'une année universitaire, entre septembre et juin**
Lieux de formation :	**Antony/Gennevilliers (92) - accessibles en transports en commun**
Diplôme minimal de recrutement :	**aucun : sélection sur lettre de motivation et CV**
Volume de formation :	**58 heures**
Modalité de formation :	**continue**
Modalités d'inscription :	**formation susceptible d'être prise en charge à partir du compte personnel de formation (CPF)**

PUBLIC VISÉ :

Le D.U. s'adresse aux actrices et acteurs **engagé·es dans l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation d'activités (tâches ordinaires ou « projets » spécifiques) qui, en collaboration avec les parents, visent la réussite et l'épanouissement des enfants**.
Ces acteurs et activités peuvent relever :

- **de l'Éducation nationale**
- **du champ de l'intervention sociale**
- **des administrations locales**
- **des politiques de la ville et de l'insertion**
- **du milieu associatif**
- **des usagers des politiques publiques**

OBJECTIFS :

Chaque étudiant·e du D.U. est impliqué·e dans des activités qui visent la réussite et l'épanouissement des enfants par la collaboration de **plusieurs** acteurs (professionnels, élus, acteurs de l'éducation populaire, associations…) parmi lesquels figurent en particulier les **parents**.

Le D.U. structure, outille et soutient la conception et la mise en œuvre de ces projets par l'incitation à leur donner une dimension réflexive.

Créé en septembre 2020, le D.U. est soutenu par le rectorat de l'académie de Versailles, l'ANDEV, la FNEPE et l'IFÉ.

CONTENU :

La formation est **organisée en :**

8 sessions d'une journée : regroupement en présentiel, à Antony ou Gennevilliers, le **mercredi**, de 8h45 à 17h30.

Un voyage d'étude (facultatif, à titre expérimental et sous réserve que les conditions sanitaires le permettent) dans l'un des neur pays partenaires de l'alliance universitaire EUTOPIA.
https://eutopia-university.eu

VALIDATION DU DIPLÔME :

Le diplôme atteste l'acquisition **de quatre compétences :**

1) **Coopérer** avec les familles
2) **Coopérer** avec d'autres professionnels et d'autres partenaires
3) **Œuvrer aux réussites** des enfants
4) **S'engager** dans une démarche individuelle et collective de formation tout au long de la vie

Ces compétences sont évaluées à travers des analyses collectives de **cas pratiques** et *via* la rédaction et la soutenance d'un **mémoire**.

D.U. « COOTOPIA »
Coopérer, sur les Territoires, avec les Parents, à la réussite des enfants

CANDIDATURE ET ADMISSION :

Accès : lettre de motivation + CV

Pour connaitre les modalités d'utilisation de votre **compte personnel de formation (CPF),** informez-vous auprès de votre employeur (pour l'académie de Versailles, cliquez ici).
Pour les personnes en recherche d'emploi, veuillez prendre l'attache auprès de Pôle Emploi.
Un statut d'auditeur libre est possible (se renseigner auprès du secrétariat).

http://www.inspe-versailles.fr/DU-Cootopia

À partir du 6 avril 2022, vous pouvez adresser votre dossier de candidature à CY Cergy Paris Université, par voie numérique.

Ce dossier se compose de deux pièces :

1) **Une lettre de motivation exposant votre projet personnel et/ou professionnel**

2) **Votre CV**

LIEUX DE LA FORMATION :

Suivant les intérêts des étudiants de la promotion, les enseignements auront lieu sur l'un et/ou l'autre des sites suivants :

26, rue Léon-Jouhaux 92160 Antony

ZAC des Barbanniers
Avenue Marcel Paul 92230 Gennevilliers

CONTACTS :

Responsable du D.U. COOTOPIA
Philippe BONGRAND
philippe.bongrand@cyu.fr

Secrétariat pédagogique du parcours D.U. COOTOPIA
Laetitia MASSOT
Tél. : 01 46 11 62 54
laetitia.massot@cyu.fr

INSPÉ de l'académie de Versailles, Site d'Antony
CY Cergy Paris Université

Le D.U. privilégie la formation et les échanges de pratiques en petits groupes. En septembre 2022, il accueillera 13 à 24 étudiant·es.

Frais d'inscription :
Étudiants sans prise en charge institutionnelle des frais : 900 €
Étudiants avec prise en charge institutionnelle des frais : 1 500 €
Frais d'inscription à l'université : 170 €